

9.75 / 20

Epreuve - Matière : EAI 1900A 101 0447 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

de rapport du baccalauréat 2020 nous permet de constater que la culture physique transmise en EPS actuellement est encore plus favorable aux garçons avec des écarts de plus de 1,8pt dans le champ d'apprentissage 4. De plus, nous observons que, bien plus qu'une question de sexe, la formation des lycéens et lycéennes professionnels justifie une réflexion sur l'évolution de l'EPS dans la mesure où il est observé 2 fois plus d'inaptitude chez les garçons et 3 fois plus chez les filles qu'au lycée général. Dès lors, au-delà de la question de l'existence de l'éducation physique obligatoire (DAVISSE et LOUVEAU, Sport, école et société: la part des femmes, 1991), il semble d'un enjeu de réfléchir à l'existence de l'EPS à venir pour permettre à l'époque future citizen, quelque soit son sexe, son origine culturelle, sociale ou territoriale d'accéder à l'"essentiel d'une culture physique contemporaine" (DAVISSE et LOUVEAU, op.cit). Nous analysons et discuterons des propos de ces auteures au regard de l'évolution de l'EPS de 1967 à 2022 dans une problématique de démocratisation d'accès à la formation et aux savoirs qui n'a eu de cesse de se complexifier.

La citation qui nous concerne est extraite de "Sports, École, Société: la part des femmes". Anick DAVISSE et Catherine LOUVEAU sont des auteures déterminantes pour l'évolution de l'EPS et se sont intéressées plus particulièrement à la réussite des filles en EPS. Cet extrait est publié à une époque de débats et controverses où des acteurs militent pour une évolution de l'EPS vers une didactique de l'EPS comme FINEAU, alors que d'autres revendiquent une didactique des APS comme le SNEP. Ce texte

est contemporain aux réflexions disciplinaires faisant suite au chantier programme lancé par l'INSEP en 1987 et précède une future orientation momentanée vers une culture physique organisée par des domaines d'action. La thèse principale des auteurs est de revendiquer la légitimité de l'EPS à l'écarter dans un enjeu d'utilité sociale par la formation du corps des élèves et de contribution de l'école à transmettre une "culture physique contemporaine", à une époque où "un ménage à trois" (BESSY, 1981) est encore constaté, manquant peu d'évolution culturelle de l'EPS.

Dès lors, nous relevons une première idée de cette citation qui consiste à justifier et légitimer l'obligation de l'enseignement de l'EPS "pour la formation des élèves". Il est question ici d'un enjeu légitimité et d'équité en vue de l'accès pour tous à une éducation complète dans une école de "l'égalité des chances" (loi d'orientation Jospin 1989). Une tension émerge concernant "l'existence" de l'EPS qui nous laisse à penser que les auteurs craignent une place minorée dans l'évolution de l'EPS et s'engagent pour une présence continue dans le système éducatif.

A ce stade, nous précisons l'évolution de l'EPS comme les transformations, modifications de cette "discipline scolaire exerçant une action normative sur le corps" au regard de valeurs dépendantes d'un contexte social, culturel et politique. (Y LE PEGAN, 1978). Ainsi, nous pourrions analyser cette idée force au regard des valeurs transmises et le rapport au corps des élèves lors des leçons d'EPS, "unité fondamentale de la pédagogie scolaire" (PIVETU et DELACROIX, 1985). Dès lors, le passage d'une leçon uniforme et normée issue d'un "modèle transmissif" (NARBENACH, 1982) par un enseignant éducateur (BRET 2013) à une leçon soignée et personnalisée par un enseignant maître compagnon (PIVETU, 2001), nous permettra d'analyser et discuter cette citation dans un contexte culturel social et politique particulière.

Ceci se comprend dans un contexte sociale où la culture physique va se manifester, se différencier puis se diversifier (BUCCHIO, 1995) où la sédentarisation de la population impose à l'école de penser. 2 / 16

en charge le corps de tous les élèves, passant d'une "responsabilité sociale, à la responsabilisation des individus" (Claire Perrier, 2009) par des prescriptions de la façon formelle (Pevrenard, Le curriculum: le réel, le formel, le caché, 2003). Nous émettons alors l'hypothèse que plus la société va rechercher des valeurs de plaisir et de bien-être et le rapport au corps passera d'un corps physiologique à bioaffectif et relationnel (TERPST, didactique des disciplines, 2001) et plus la citation se comprendra et s'analysera de façon complexe et différenciée au regard d'une évolution vers des valeurs inclusives de prise en compte de chacun et d'un corps subjectif. Toutefois, nous pouvons nuancer nos propos par le fait que le curriculum réel s'appuie sur des enseignants aux modes d'implication et représentation variés (ROX-PEREZ, 2003, 2004) et n'étant pas toujours formés à la prise en charge des publics nouveaux comme les élèves porteurs de handicap ou public sensible.

Nous relevons une seconde idée des propos de DAVIDE et LOUVERO qui insistent sur le rôle à jouer par l'école dans la "fréquentation" "d'une culture physique contemporaine" et questionne ici un enjeu d'utilité sociale à une époque où le système scolaire doit faire face à la lutte contre l'échec scolaire et où l'EPS, bien qu'obligatoire, est la seule discipline scolaire qui a peu finalité la motivation et l'accès à la culture physique. Nous analysons une tension lorsqu'elles évoquent "contemporaine" puisque comme nous le disions, l'EPS reste encore contrainte sur l'enseignement de l'athlétisme, la gymnastique et le sport collectif (BESSY, 1991). En effet, alors que la culture physique contemporaine s'ouvre aux pratiques de glisse (LLORET, 1995) et aspire à des valeurs hétéronormatives et de découverte (CORNELOUP, Les formes transmodernes de pratique de natase, 2011), des acteurs comme DAVIDE et LOUVERO militent pour une ouverture de la culture transmise en EPS et critique ce "curriculum masculiniste" (TERPST, 2006) qui ne permettrait pas à toutes les filles de s'y retrouver. Dès lors, bien plus que l'existence de l'EPS pour la "formation des filles", c'est ici la question de "la sélection du sein de la culture" et "de la réélaboration des contenus destinés à être transmis" (FORQUIN, Code et Culture, 1985) qui est déterminant pour tendre vers une évolution utile et équitable pour tous les futurs citoyens et citoyennes. C'est pourquoi nous utilisons non seulement la programmation des APS mais aussi la transposition didactique par les contenus disciplinaires. Nous discutons de l'élution d'une EPS qui tend vers une ouverture culturelle avec des une culture physique, sportive et artistique par l'intégration des arts du cirque par exemple, et du regard de contenus

intégrant de plus en plus une dimension motrice, cognitive, affective et sensible de la culture physique, parfois en parallèle, parfois en décalage avec les évolutions de la culture physique contemporaine de chaque époque. Toutefois, dans la mesure où la profession est sujette à un certain "habitus sportif" (CONBARZ et HIRSHMAN, le rôle de l'école dans la construction des inégalités de sexe; Un exemple en EPS 2011), nous discuterons de décalages synchroniques entre pratiques dominantes, éminentes ou régressives (NARBONACH, 1982 puis GONET 2012) nous permettant de porter un regard kaleidoscopique sur l'orientation des courants culturels et de leur transmission didactique depuis 1967 et engendrant alors une "lente germination" des pratiques professionnelles.

Tout de ce raisonnement, nous analyserons cette citation en prenant en compte les contextes sociaux, scolaires, culturels et professionnels depuis 1967 ainsi que le type de public accueilli depuis 1967 au sein de l'école et donc de l'EPS. Nous discuterons des idées forces retenues au regard d'une évolution lente et contrariée vers une EPS inclusive qui propose davantage une fréquentation "du donné essentiel d'une culture physique contemporaine" qu'elle ne le faisait au début de période.

Cela nous précisons nos propos au regard des leçons qui tendent vers des leçons scolarisées par un enseignant maître accompagni non seulement des filles des garçons mais de tous les élèves, ainsi que de la programmation plus ouverte et variée et de leur mise en forme scolaire.

Beaucoup de comprend au regard d'un contexte professionnel où les acteurs de l'EPS ont du se positionner pour prouver la légitimité de "l'existence de l'éducation physique tout au long du système scolaire" où l'école joue un rôle fondamentale d'accès à une culture commune physique, corporelle, sportive et artistique, dans une société qui bouleverse ses modes de pratiques et sa rapport à la connaissance, parfois étonnée, et engage l'utilité sociale de l'école et l'EPS.

Toutefois, face aux conceptions divergentes ^{et l'habitus sportif} ou aux difficultés d'accompagnement dans la formation des enseignants pour accueillir ces nouveaux publics ou intégrer de nouvelles pratiques, nous pourrions nuancer nos propos.

Nous pourrions d'ores et déjà que l'évolution vers une EPS plus ouverte culturellement et prenant en considération un plus grand nombre d'élèves pour être réussie et positif, mais nous interrogerons sur des pratiques encore "thématisante" en EPS et à l'école et à

9.75 / 20

Epreuve - Matière : EAI 1800A 101 0447 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Nous relevons deux ruptures majeures concernant l'évolution de l'EPS avec la programmation de 1985 avec une tentative d'ouverture culturelle par le curriculum officiel et l'introduction de la compétence culturelle 5 en 2001 permettant à l'élève d'affirmer une culture physique de plus en plus ouverte et propice à la formation des filles.

Nous analyserons la citation entre 1967 et 1985 dans un contexte culturel où la culture physique s'ouvre à des pratiques ludiques et ludiques alors que des signes de crises économiques vont engendrer un risque pour l'existence de l'EPS au sein d'un système scolaire en démocratisation quantitative. Nous discuterons de la place accordée à la "formation" des corps des filles au regard des leçons uniformes et normées par des enseignants et des enseignantes "éducateurs sportifs" qui s'appuient sur des activités fédérales distinctes pour transmettre une culture exclusivement compétitive pour les uns et "esthétique" pour les autres. Toutefois, les leçons conceptuelles sont plus de proposition et envisagent une EPS plus qualitative au profit de valeurs nouvelles pour justifier une EPS plus conforme à l'ensemble de la culture physique contemporaine.

Dans une seconde partie dans un contexte de crise économique sociale et de lutte contre l'échec scolaire, nous analyserons et discuterons de la citation au regard d'une EPS qui transforme sa leçon par des méthodes plus interactives prenant en compte les ressources de ces élèves par un professeur "bibliothécaire" qui s'ouvre à d'autres supports culturels mais restait dans une vision fédérale par des formes de pratiques modernistes bien que les...

.5 / 16.

contenus soient différenciés, accordant une place plus importante à la formation des filles. Toutefois, les formations ^{critiques} tendent à accompagner les collègues, la culture transmise reste masculine ne permettant pas à toutes les filles de réussir en EPS.

Nous analysons dans une partie plus récente de 2001 à nos jours de la question de la formation corporelle des filles et de la place prise par l'EPS et donc l'école dans cette enjeu devenant d'habileté social et sportive et dans un contexte d'individualisme et de numérisation. Nous discutons de la citation au regard d'une EPS face de proposition dans ces bases officielles et conceptuelles pour développer des méthodes appropriées et proposer des formes variées de pratiques portées de valeurs multiples plus proches des valeurs physique contemporaine. Toutefois, si l'existence de l'EPS semble actée comme discipline obligatoire par son caractère "transversal", il semble que les pratiques n'évoluent pas encore tout à fait au profit de la formation de tous et toutes. Nous pensons que l'EPS devrait rechercher ses intentions de formation motrice sans négliger l'aspect éducatif et social de notre enseignement pour faire une des expériences corporelles vers un corps sensible et faire valoir ce corps sensible en dehors de l'EPS dans les autres disciplines ou les temps de ne se laïse pas d'imiter "l'humiliation" scolaire.

Nous analysons dans cette citation de 1967 à 1985 et le discutons au regard d'une EPS ^{controversée} qui recherche sa légitimité et son utilité sociale et différencie la formation des filles et des garçons, en se centrant sur une culture physique sportive prenant une faible part des aspirations contemporaines au risque de ne plus pouvoir exister. Toutefois, les leçons innovantes ressort portées d'une EPS prenant en compte l'activité des garçons comme des filles.

Notre première idée consiste à nous appuyer sur les pratiques transmissives par un enseignant technique pour discuter de la justification de l'existence de l'EPS non pas par la formation des filles mais par la formation de la masse pour recruter une élite et différenciant filles et garçons.

En effet, à cette époque, et est question d'une "méthode d'effectivité" (NARSENACH, 1982) par un élève "reproducteur de geste et d'un maître comme présent" (FESSARD, in BITOUCAI NAZZACAVAU, 2012). Dès lors, les méthodes pour former les filles et les garçons sont transmissives et correspondent bien au modèle de "l'écologie des dons" (REZET, 1993) développée dans cette école où l'élève doit se taire, reproduire et faire des efforts. Il est question d'un "corps docile et obéissant" (FOUCAULT, Surveiller et punir, 1958) où les logiques d'EPS sont souvent distinctes entre les filles et les garçons. Ceci ne comprend pas une société patriarcale et dans une école où le modèle de pyramide caubertienne sert à recruter l'élite par la formation de la masse (FROST 1992). Dès lors, il n'était pas question de justifier à l'époque l'existence de l'EPS "tout au long du système éducatif" (citation) par la formation des filles "mais par la formation d'un citoyen docile et obéissant pour répondre soit à la formation des besoins des ouvriers plus qualifiés, soit la sélection des élites. Si ce modèle correspond bien aux valeurs de travail recherchées par l'école et la société, certains auteurs observent toutefois qu'à la notion explicite incluant, apparaît la notion d'échec scolaire. Dès lors, lors des stages Rouvies Baquet, les logiques conceptuelles proposent de prendre en compte l'activité d'apprentissage des élèves pour justifier le changement des méthodes pédagogiques vers une EPS qui forme à la compréhension et au sens de l'activité motrice. Ne pouvons pas dire que grâce à ces conceptuels, l'EPS va proposer des évaluations multicritères en baccalauréat de 1983. Va permettre de prendre en compte la réussite d'un plus grand nombre au lieu même que l'école ne s'y intéresse en 1989 avec la loi Jospin? Dès lors, si il n'est effectivement pas question à cette époque de justifier l'existence de l'EPS par la formation des filles, les propositions de logiques conceptuelles ont permis alors nous d'éviter l'exclusion de l'EPS, comme cela était envisagé avec les APS en 1975 ou la diminution du budget AS, rétabli en 1981, lui aussi porteur d'un idéal de "fréquentation" possible de la culture physique contemporaine.

Ceci nous amène à notre seconde idée pour analyser et discuter de la question de l'évolution culturelle de l'EPS au regard d'une programmation souvent différenciée pour les filles et les garçons et de contenus technique.

En effet, les instructions officielles de 19-11-1967 justifient une fréquentation distincte d'une culture physique genrée où "le goût de l'athlétisme" est mis en avant pour former les filles par des activités de danse ou d'expression. Nous analysons ceci par l'héritage d'une école des filles et des garçons alors que les mêmes vus la mixité se mettent en place au sein de l'école. De plus, les concours de recrutement sont encore différenciés pour les hommes et les femmes contribuant à maintenir ces stéréotypes genrés. Dès lors, dans un enjeu d'utilité social, il était tout à fait admis de différencier l'accès à la culture physique. D'ailleurs, l'école ne se préoccupe pas de ce que "toutes les filles", et nous dirions même tous les élèves, aient accès à cette "culture physique", aussi restreinte à des activités fédérales comme l'athlétisme la natation ou la gymnastique, puisque par exemple, les élèves présentant des "troubles moteurs" en sont exclus car dispensés. De plus, ce qui est appris est ompu au vocabulaire technique" (NASSEREAU, enlève des séances d'EP de 1967 à ces jours, revue contingence n° 14, 2005) où la "technique est l'ABC du jeu" (GONET, 2012). Cette culture corporelle correspond bien à l'école fédérale où l'on observe des licences multipliées par 5,5 entre 1959 et 1980 (LERONIER, 2010) dans une société où il est recherché la formation d'un citoyen performant (ASSELAIN), et peu de le citoyen. Pourtant, ~~ce~~ dans un contexte de civilisation des loisirs (DUNAZEDIER 1962) où les musées enlèvent avec mai 1968, certains auteurs s'interrogent pour des contenus plus hedonistes comme VADÉPIEP qui se demande si l'essentiel n'est-il pas de donner le goût des activités aquatiques plutôt que de vouloir le faire nager à tout prix? (VADÉPIEP, laissez l'eau suite 1977). Ne pouvons-nous pas y voir la prise en compte de valeurs de plaisir qui pourraient être profitable aussi bien à la fréquentation des filles comme des garçons "de l'unité essentielle d'une culture contemporaine" (citation) qui aspire à des valeurs de plaisir? (CORNELIUS, projet). D'ailleurs, les IO de 1985 entrent cette volonté de s'ouvrir à des formes de pratiques "plaisir" pour sortir du modèle compétitif, montrant ainsi que l'école peut aussi permettre l'accès "à cette culture physique" du loisir.

9.75 / 20

Epreuve - Matière : EAI 1900A 101 0447 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Nous venons de montrer au cours de notre première partie que la citation mettant en avant la formation des filles peut justifier l'existence de l'EPS par la formation d'un citoyen performant au regard de méthodes transmises éduquant un corps obéissant à une culture physique limitée et chrétienne. Toutefois, la leçon conceptuelle tend vers une EPS prenant en compte l'activité d'un plus grand nombre dans un enjeu de réussite et une ouverture des modes de pratiques.

Nous analyserons et discuterons de la citation de 1985 à 2002, au regard d'une EPS controversée qui transforme sa leçon par des méthodes interactives prenant en compte les ressources des élèves, filles comme garçons, et qui tentent de s'ouvrir à d'autres supports culturels. Toutefois, le curriculum "obligatoire" tout au long des cursus se révèle restreint profitable aux garçons ainsi, que les relations pédagogiques différenciées.

Notre première analyse et discussion de la citation s'appuiera sur les méthodes interactives au regard d'une EPS qui tend vers la recherche de compréhension ^{par l'élève} et d'autonomie de l'élève.

En effet, à cette époque, il est observé une émergence de la pédagogie différenciée (DREFF, 2009), l'enseignant est en difficulté, usant à accroître les prises d'initiatives de ces élèves " (FESIBART, op.cit.) dès lors, dans une salle où filles et garçons sont dans les mêmes classes, les élèves sont amenés à interagir ~~par~~ et communiquer " par faire

9.75 / 20

émarger les règles d'actions efficaces" comme dans la proposition de GOIRAND dans le revue EPS n° 208 et 1987. Ceci s'analyse dans un contexte professionnel où les enseignants, femme comme homme, passent le même concours et reprennent une formation STAPS où les connaissances en sciences cognitives permettent de mieux appréhender la formation des élèves. Ainsi, nous pensons que par ces méthodes actives, permettant à chaque élève, fille comme garçon, de comprendre, "ce qui il y a à faire pour faire" par reprendre les documents d'accompagnement de 1986, l'existence de l'éducation physique se justifie davantage par ces méthodes interactives et mettant l'élève au centre des réflexions que par la formation des filles. D'autant plus que les filles, davantage scolaire, s'engagent volontier dans ce type de pratique. Ainsi, au regard de méthode interactive qui marque une évolution de l'EPS vers une prise en compte de l'activité de tous les élèves, nous pensons que l'existence de l'EPS se justifie davantage par l'adoption de ces pratiques. Toutefois, Brophy fait mention en 1985 que 2/3 des interactions des enseignants sont adressés aux garçons et que la nature des régulations est davantage d'ordre motivationnel que d'apprentissage pour les filles. Dès lors, la conception innovante de s'intéresser aux parcours des filles en EPS par DAVIÈRE et LOUVERU commence à prendre tout sens et questionne des pratiques ou des "dépà là" (CARNUS et TERRISSE) dans les pratiques de l'époque voire actuelles et pose la question du curriculum caché pouvant nuire à la place de l'EPS, voire même de toute éducation scolaire si l'on en croit Pierre PERLE dans l'élève humilité 2001.

Ceci nous amène à une seconde idée par analyse et discussion de la question de la place de l'école comme seule peut permettre à toutes les filles (...) cette fréquentation du domaine essentiel d'une culture contemporaine physique que nous argumenterions au regard d'une ouverture culturelle qui peine à s'établir et des contenus qui permettent toutefois de s'adresser à tous.

10 / 16

En effet, le curriculum officiel s'aime par le groupement de activités physique et sportive dès 1985 avec 7 groupement puis 8 si sont représentés aussi des activités comme le plein air ou les sports de raquettes par exemple. Il est d'ailleurs constaté au regard d'une programmation plus importante de badminton et de volley ball dans le TOP 3 de menus présents au baccalauréat de 2011 que cette tentative d'ouverture se concrétise et permet une fréquentation d'une plus large culture physique et sportive. Roubaut CORREZ et HESBIAUX démontrent que les pratiques enseignées restent sur "habitus sportif" où certaines activités sont jugées plus dignes que d'autres d'être enseignées à l'école. En effet, si UOET constate par exemple en 1995 une culture physique contemporaine de "génération glorieuse", il est question dans la société de pratique hétéronome et de découverte, souvent de manière collective voire individuelle où le plaisir est recherché (CORREZ *op cit.* 2011). Aussi, si 73% des français plus que 80% pratiquent une activité sportive (INSEP 85-200), seul 19% ont une licence et 11 vont en compétition. Ce, Pates en 1995 explique que le modèle global issu de la haute performance est encore présent dans le Egn de terrain. Nous analysons donc que les formes de pratiques restent fédérales, excluant une majorité de la culture physique contemporaine des années 80 ne permettant alors pas une fréquentation, par les filles comme le garçon de l'ensemble de la culture physique contemporaine.

Mais toutes les cultures physiques sont-elles "enseignables"? Les enseignants sont-ils formés, accompagnés face à ces modalités culturelles évolutives? Les formations continues évoluent peu sur cette ouverture culturelle et étant davantage ciblées sur le traitement didactique des activités, la profession restera principalement sur des formes culturelles proches des fédérales. Ainsi, cette deuxième idée concernant la question de qui dans l'école permet aux filles de pratiquer la culture physique corporelle ~~se limite~~ s'aime certes mais se limite encore à des activités que TERRET qualifie en 2010 de culture "jeune, blanche, masculine et capitaliste" laissant aussi de côté les "détres déshérités" (THERRÉ 1995) de cette culture physique étroite.

Nous venons de montrer que dans un contexte scolaire accueillant un public plus large et sans le menace de l'échec scolaire dans une société en crise économique, la citation engagée penche en compte uniquement la formation des filles est certes justifiée au regard

des méthodes interactives propres à la réussite de tous mais nuancées par des adaptations plus propres aux garçons, par la pratique d'APS qui s'avèrent mais restent limitée à la culture sportive fédérale.

Nous montrons dans une dernière partie de 201 à nos jours que la question de la formation des filles pour justifier l'existence de l'EPS sur le cursus scolaire et comme condition d'accès à l'essentiel de la culture physique contemporaine, centrée sur les pratiques "transmodernes" (CORNEILLU P, 2011) se justifie d'autant plus au regard d'une EPS qui transforme ses pratiques pédagogiques vers des méthodes appropriées et une ouverture culturelle par la prise en compte d'un corps sportif et artistique et sensible. Toutefois, si l'existence de l'EPS semble actée comme discipline obligatoire, et semble que les pratiques n'excluent pas pour la formation complète de tous et toutes.

Notre première idée consiste à analyser et discuter de la justification de l'existence de l'EP tout au long du système éducatif par la visibilité de la formation des filles au regard des pratiques pédagogiques appropriées. Les des Esps scolaires

En effet, FROISSART relève que les méthodes des enseignants passent d'une relation binaire à une relation ternaire dans une "relation éducatives dans une dimension appropriative (...) dans une relation d'échanges et d'expérience partagée". (FROISSART op cit). Ainsi, grâce à cette communication personnalisée, l'enseignant enquête (SERE, 2016) sur les intentions des élèves pour comprendre son engagement au sein des Esps, la formation des filles et des comme des garçons, ou des élèves présentant des troubles ou handicap particuliers peuvent être entendus et compris et avoir des régulations adaptées au sein d'une école inclusive (loi d'orientation 2005) "livrable et exipité" (loi Peillon 2013), Ceci montre que la citation des auteures est déposée. puisque la l'existence de l'EP se justifie aussi pour la formation de chaque élève. Ceci se comprend dans une école qui individualise le parcours des élèves et leur prise en charge comme par exemple les PAI, PAP ou des projets comme la médiation par les pairs et où il est question d'une recherche de réussite scolaire, sociale et personnelle (REY et FEYFANT, 2014)

9.75 / 20

Epreuve - Matière : EAI 1900 A 101 0447 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

De plus, l'enseignant utilise des situations complexes où les élèves sont amenés à faire des choix pour réaliser des projets individuels ou collectifs comme par exemple en volleyball où lors d'une méthode d'enseignement sous forme de jigsaw, chaque élève devient expert d'une technique sportive après un temps de formation et est responsable de l'enseigner aux membres de son équipe (Anthony VANDE KERCKHVE, 2019). Dès lors, la formation de tous au regard de méthodes appropriatives et coopératives permettent aux élèves de "vivre l'apprentissage des valeurs républicaines (...) dans des situations de vie scolaire" (DUBET et DURU-BELLAT, Ce que l'école peut pour notre démocratie, 2022) et prouve que dans ce contexte d'"individualité redoublée de notre société" (LIPONETSKY et CHARLES, 2015), les méthodes appropriatives et coopératives développées en EPS permettent de justifier l'existence de l'EP au sein de l'école pour la formation de tous.

Toutefois à l'instar, de Delgrèze, nous pouvons nous demander si l'ensemble de la profession développe sa propre méthode d'au tant plus que GALLANI constate en 2017 que le caractère des pratiques en France privilégient un mode cumulatif, transmissif et autocratique, loin des aspirations et des modalités d'apprentissage privilégié des jeunes. Dès lors, au regard d'une évolution vers lente et complexe vers des méthodes appropriatives et coopératives en EPS, nous pensons que les formations

13/16

initiales et continues devraient favoriser ce genre de méthodes dépassant plus de liberté aux élèves aussi bien en EPS que dans les autres disciplines.

Notre deuxième idée consiste à montrer que par les injonctions programmatiques et des contenus incarnés, la citation questionne l'importance de former chaque élève et plus particulièrement les filles à une culture physique contemporaine.

En effet, dans un contexte sociale de l'homme numérique les jeunes ont de plus en plus accès à des informations sur Internet et d'application qui donnent à réaliser des programmes sportifs.

Si cela peut s'analyser par le fait que les jeunes aiment le sport mais se préfèrent sans contraintes (NÜLLER 2017), cela se comprend aussi dans une idée dictature des médico-sportifs (QUEVAL 2011) et que LASH débougeait pendant déjà

en 1978 comme une société narcissique thérapeutique.

Des lors, par la programmation au lycée des activités de la femme depuis la 2002 jusqu'à nos jours, mais sans

questionner quant à la route en forme de ces APSA et aux contenus afin de permettre à nos jeunes, filles comme garçons de connaître et de s'emanciper de ce dictat de la femme.

Ainsi D'ailleurs, nos nos questionnaires quant aux mistakes véhiculés des le curriculum féminin des programmes de

2019 qui précisent " Je veux des abdominaux bien musclés " ou " je souhaite affiner ma silhouette " Ne pouvons pas y voir des stéréotypes véhiculés ? Des lors, cette

2ème idée montre à quel point l'école, et les enseignants par leur choix de mise en forme scolaire de la culture physique contemporaine seraient déterminants au regard.

Nous terminerons ce devoir en rappelant que nous avons fait d'analyser le réalisme et la pertinence de la citation dans de contexte sociale, social, culturel et professionnel changeant.

Dès lors, nous avons vu que lors d'une première période, l'existence de l'EPS obligatoire tout au long du système éducatif avait été menacé sous des coups économiques où l'EPS a failli être reléguée à des éducateurs sportifs, au regard d'une évolution de l'enseignement sportive, technique par des APS limitée à quelques sports. Toutefois, les propositions de concepteurs ont permis de faire évoluer notre discipline sous une prise en compte de l'activité de l'élève et sous une ouverture à d'autres APS, restant certes toutefois fédérale, pratiquée conjointement par les filles et les garçons. Il fut alors discuté du curriculum codé qui laisse les filles à des rôles de secrétaire ou des régularités motivationnelles. Enfin, nous avons analysé la citation de DMISE et COUREAU par le prisme des constatés encore aujourd'hui d'une moins bonne réussite des filles en EPS et d'une culture pourtant spécifiquement sociale et proposant l'accès à des valeurs de partage, coopération, entraide, dans une écoute de soi et de son corps permettant dans une fréquentation d'une culture physique plus ouverte et plus en accord avec les aspirations des jeunes, et des filles plus particulièrement.

Toutefois, si le choix de ce qui s'enseigne traduit plus que tout le projet de transformation des corps' (OTTOGALI, NAZZARANTO, 2010) nous nous interrogeons sur la possibilité de donner aux équipes disciplinaires de concevoir et de préciser les compétences dans une dynamique locale. Si cela pourra permettre dans des équipes dynamiques, patentes de projets, accompagnées par leur établissement, de proposer une culture "progressive, vivante et adaptée à leur public, nous nous interrogeons sur la culture commune nationale pour définir ce qui s'apprend en EPS et au risque de manquer de cohérence et de lisibilité.